

APPEL A CANDIDATURE

CHARGE(E) D'ETUDES
PLANIFICATION / TERRITOIRES

Association Loi 1901, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise regroupe dans son partenariat l'Etat, des collectivités locales et territoriales (dont l'Etablissement public du SCoT de la région urbaine grenobloise et le Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise) et le Département de l'Isère. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence élabore des outils d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et ce à des échelles variées. L'effectif de l'Agence compte 62 collaborateurs (environ 60 ETP), pour un budget total de 5,3 M€, provenant exclusivement de fonds publics.

Organisée par pôles multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme d'activités au travers d'équipes-projets. Ces productions sont encadrées par un programme pluriannuel, sur la base duquel ses partenaires apportent leur contribution financière à l'Agence. Dans le cadre du Projet d'Agence 2015-2020, Acte II, elle a reconfiguré son offre de services pour mieux soutenir les politiques publiques, de la planification à grande échelle au projet local, en mettant en œuvre un champ d'expertise pluridisciplinaire toujours plus large.

Dans le cadre de l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux en particulier celui de Grenoble Alpes Métropole, l'Agence d'urbanisme est aujourd'hui amenée à consolider ponctuellement ses moyens dans les domaines de la planification territoriale, de l'urbanisme réglementaire et de l'urbanisme de projet.

Les missions

Placé sous l'autorité des Responsables du Cadre « Stratégies et Territoires », au côté des référents de territoire, en collaboration avec les chargés d'études territoires, thématiques et observation impliqués, le (la) chargé(e) d'études Planification / Territoires sera amené à :

- **Participer à l'élaboration de projets complexes de planification territoriale et stratégique, en premier lieu le PLU intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole ;**

Il s'agira plus précisément de :

- **Participer à l'élaboration du PLU intercommunal de la Métropole**, en lien avec toutes les politiques métropolitaines (territoriales et sectorielles) à l'œuvre sur ce territoire, dans un contexte d'évolutions institutionnelles majeures ;
- **Jouer un rôle d'interlocuteur communal**, en coordination étroite avec les référents de Grenoble-Alpes Métropole et les communes (services et élus communaux) ;
- **Analyser et porter les enjeux communaux pour le PLU intercommunal** : traduction en communes des avancées du PLUi (rôle descendant), remontées des informations communales (rôle ascendant), capitalisation dans un cadre prédéfini des diagnostics et données communales, aide à la conception des projets (OAP), construction et formalisation de la traduction réglementaire (zonage et règlement) ;
- **Contribuer activement à la phase réglementaire** et à la construction / formalisation des livrables (règlement écrit, zonage, orientations d'aménagement et de programmation) ;
- Etre en capacité d'initier **l'urbanisme de projet** et d'accompagner les **réflexions pré-opérationnelles**, en aidant les communes à mettre en œuvre les projets inscrits dans leur plan de mandat, en cohérence avec les ambitions des PADD ;
- **Contribuer à la production / formalisation spécifique de certains volets du dossier de PLUi** : diagnostics territoriaux et thématiques, analyse des capacités de mutation et de densification, analyses paysagères et patrimoniales, études urbaines... ;
- **Contribuer à la réalisation finale des documents portés à l'arrêt et à l'approbation du PLUi**, notamment la formalisation des pièces du rapport de présentation (diagnostic territorial, justification des choix et des

Appel à candidature

règles retenus, intégration de l'évaluation environnementale...), la formalisation des orientations d'aménagement et de programmation.

Profil

Les candidats devront avoir :

- **Une solide formation** de 3^{ème} cycle en urbanisme, à l'issue d'études de géographie, d'urbanisme, d'IEP ou d'une formation ingénieur, architecte - qualification OPQU appréciée ;
- Une formation complétée par la **maîtrise des outils informatiques de représentation graphique** : SIG (QGIS) et DAO (Illustrator) et des logiciels de bureautique (Suite Office) ;
- **Une pratique professionnelle de 3 années** au minimum, intégrant notamment une expérience du travail en équipes pluridisciplinaires et équipes-projet en agence d'urbanisme, structure similaire, collectivité ou bureau d'études.

Les compétences et qualités recherchées

- Autonomie pour l'appui à la conduite de démarches de planification et d'urbanisme et pour leur élaboration, disposant de solides connaissances particulièrement sur ses volets réglementaire et d'urbanisme de projet, porteur de l'esprit du Grenelle de l'environnement et de la loi ALUR.
- Bonne appréhension de la planification intercommunale et de ses enjeux politiques et institutionnels.
- Intérêt pour le travail en équipe et pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires. Qualité relationnelle favorisant le travail en équipe, ouverture d'esprit.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique. Qualités rédactionnelles et d'expression orale. Réactif, curieux, créatif, capacité à être force de proposition et de dialogue.
- Capacité d'animation de réunions de travail avec des élus.
- Capacité à restituer et à rendre compte (reporting)
- Capacités de synthèse et de travail à des échelles variées.
- Bonne maîtrise des outils d'observation territoriale (QGIS) et d'expression graphique (Illustrator).

Nature et durée du contrat

A temps plein et à durée déterminée – CDD de 12 à 15 mois.

Rémunération – Délais

Rémunération annuelle brute : entre 27 à 32 K€ (+ prime annuelle de 3318 €), à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience. Délai : poste à pourvoir immédiatement.

Candidature

A adresser à : AURG ; Monsieur Benoît PARENT, Directeur général ; 21 rue Lesdiguières ; 38000 GRENOBLE ; ou par courriel à florence.duband@aurg.asso.fr

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 mars**.

L'entretien de recrutement aura lieu le **mardi 21 mars après-midi**.

